



L'AFFÛT

Bulletin de Liaison du Groupe Mammalogique d'Auvergne

Edito

Le 25 Février dernier, le GMA faisait le point de sa seconde année d'existence, lors de son assemblée générale, au local de la Fédération Allier Nature.

Cette année encore, nous avons pu constater que l'association tient ses modestes engagements.

Du seul point de vue de l'approfondissement des connaissances l'inventaire permanent, lentement mais sûrement, prends corps avec des données de tous ordres, y compris celles les plus rares de la région comme le chat sauvage. La réussite de cette base de donnée est la preuve de l'existence d'un réseau actif de mammalogistes en Auvergne, la preuve aussi que le GMA fait son nid parmi les naturalistes de la région.

En 2005, notre seule ombre au tableau concerne le suivi blaireau qui malheureusement ne décolle pas. A ce jour nous ne répertorions que 40 terriers, ce qui n'est absolument pas suffisant quand on sait ce qui pèse sur les épaules de ce magnifique animal.

L'année 2006 a justement commencé avec la sinistre affaire de concours de déterrage de Saint Bonnet Tronçais.

La mobilisation du GMA et de toutes les associations nationales, appuyée de façon extraordinaire par la presse a réussi à porter un coup à ce funèbre concours.

Néanmoins, ce n'est pas cette belle mobilisation qui réussira à atteindre durablement l'inexorable pratique du déterrage du blaireau, particulièrement bien implantée dans le département de l'Allier.

Aujourd'hui en France, les associations de protection des mammifères se mobilisent pour regrouper des connaissances précises et locales en espérant pouvoir infléchir la tendance et obtenir pourquoi pas, une restriction de la pratique du déterrage du blaireau. L'Alsace l'a fait, l'Auvergne doit leur emboîter le pas. Pour cela nous avons besoin de vous !

Malgré tout c'est l'optimisme qui ouvrira ce numéro 4 de l'Affût.

En effet, le GMA lancera à partir de Janvier 2007 une importante étude sur le campagnol amphibie, *Arvicola sapidus*.

Cette étude de plusieurs mois aura pour objectif de déterminer sur un bassin

versant d'un cours d'eau de la région, l'état de la population pour cette espèce. Est-elle significative compte tenu de l'état de son biotope? Quels sont les biotopes favorables à la présence de l'espèce? Quels sont les facteurs de régression de l'espèce? Telles sont les questions que nous allons devoir lever car l'espèce, endémique de la France et de la péninsule Ibérique, est globalement en forte régression et le Massif Central semblerait être l'un des dernier bastions de l'espèce.

Espérons alors que l'annonce du financement de cette étude permette un jour de pouvoir sauver l'espèce!



Si vous n'avez toujours pas transmis de données, si vous avez égaré votre modèle de fiche d'inventaire, n'abandonnez pas, c'est très simple:

Demandez-la par courrier à l'adresse du GMA, ou mieux encore, en bon mulotteur, faites-en la demande à assogma@mammiferes.org ou téléchargez-la sur www.mammiferes.org.

Vous pouvez faire de même si vous avez ausculté pour nous 200 tonnes de pelotes d'effraie, en utilisant la « fiche pelote ».

GMA

Juillet 2006

N° 4

Dans ce numéro

- Edito
- Synthèse des observations
- Récits d'observations
- Le chat forestier
- Le campagnol amphibie
- L'Affaire blaireau
- Du côté de la FRANE
- Les formations du GMA

Association Loi 1901
Membre de la Fédération de
la Région Auvergne pour la
Nature et l'Environnement



Synthèse des observations remarquables de l'automne et de l'hiver

Par Laure RIBOTTO



Cette synthèse reprend des observations un peu tardives, qui remontent à l'automne et l'hiver dernier. Elle se base donc sur les mammifères qui ont pu être observés vivants ou morts entre septembre 2005 et Mars 2006.

Comme pour les articles des précédents numéros, nous ne reprenons pas ici l'ensemble des informations communiquées. Ne sont pas citées par exemple les observations de cervidés (pourtant nombreuses lors du brâme), ni celle des nombreux chamois et mouflons qui nous ont été signalés dans le Puy de Dôme. Toutes ces observations n'en restent pas moins importantes pour notre inventaire permanent !

Le chat sauvage *Felis sylvestris*

Une observation de chat très probable est réalisée en octobre et une femelle est écrasée le 04/02, sur la commune d'Aydat dans le Puy de Dôme (ChL).

La genette *Genetta genetta*

Un adulte est observé traversant la route sur la commune de Pignols dans le Puy de Dôme le 04/12 (FaL).

La loutre *Lutra lutra*

Dans le Puy de Dôme, un animal est observé en train de pêcher à deux reprises les 07 et 09/03 sur la commune d'Olby (PiR). Dans le Cantal, une femelle subadulte est trouvée morte sur un pont de la commune des Ternes le 16/12 (ChL).

Le blaireau *Meles meles*

Un individu est observé traversant une route de la commune d'Olby (Puy de Dôme) le 13/02 (PiR). Toujours dans ce département, plusieurs individus sont trouvés

écrasés : un sur la commune de Nébouzat le 22/01 (ViM), un sur la commune de Volvic le 15/03 (YvM) et un sur la commune de Pulvérières le 19/03 (PiR). De plus, un animal écrasé est trouvé le 21/11 sur la commune de Lamothe en Haute Loire (L&RC).

L'hermine *Mustela erminea*

Une douzaine d'observations sont réalisées pendant cette période dans le Puy de Dôme, soit lors d'un passage éclair sur une route, soit en pleine chasse. Ces animaux sont observés sur les communes de Saint Alyre-es-Montagne, Saulzet le Froid, Besse, Tortebeffe, Olby, Aydat, Ceysnat, Le Vernet Sainte Marguerite (PiR, StO, PhM).

On remarque la diversité des pelages avec une hermine totalement blanche le 12/11, une brune le 21/11, 2 blanches le 04/03 et enfin deux brunes les 17 et 27/03.

Le putois *Mustela putorius*

Dans L'Allier, un individu est observé en chasse sur la commune d'Isle et Bardais le 26/09 (ReA), un

autre fouine dans la neige sur la commune de Bourbon l'Archambault le 05/02 (L&RC). Un animal est trouvé piégé mais vivant au bord d'un étang de la commune de Gennetines le 08/01 (PhM). Enfin, en Puy de Dôme sur la commune de Saint Genès Champanelle, un individu est observé en train de se nourrir le 21/11 (RoR).

Deux individus sont trouvés morts ; l'un sur la N7 sur la commune d'Avermes (Allier) le 03/12 (L&RC), l'autre sur l'autoroute A72 dans le Puy de Dôme sur la commune de St Rémy sur Durolle le 17/03 (ChL).

Le renard *Vulpes vulpes*

Il fait le plaisir des observateurs avec 64 observations signalées en Allier, Haute Loire et Puy de Dôme (StO, PiR, ChL, L&RC, FaL, ReA, ViM, YvM, PhM, J-PD). Certains traversent la route, beaucoup chassent et mulotent, même en pleine journée. Nous retiendrons : un adulte qui rentre au terrier en plein après-midi du 11/12 sur la commune d'Isle et Bardais dans l'Allier (ReA) ; un qui tente une approche ratée de canards colverts au bord d'un étang sur la commune de Pulvérières (Puy de Dôme) le 18/01 (PiR). Enfin, le 03/02 sur la commune de Compains (Puy de Dôme) un renard se repose et se toilette assis sur le lac gelé (PiR).

Sur ces 3 départements, ce sont au total 8 animaux qui sont retrouvés écrasés.



Blaireau dans le Cézallier

© C. LEMARCHAND

Pour les micro-mammifères, leur petite taille ne nous empêche pas de les observer :

un mulot sylvestre *Apodemus sylvaticus* est observé le 28/03 sur la commune de Manglieu dans le Puy de Dôme (FaL),

un campagnol terrestre *Arvicola terrestris*, est aperçu dans le Puy de Dôme le 12/09 sur Saint Alyres-Montagne (PiR),

un campagnol roussatre

Clethrionomys glareolus est trouvé mort sur la commune d'Olby le 14/12 (PiR),

un crossope aquatique *Neomys fodiens* est lui aussi trouvé mort près d'un bassin, sur la commune de St Pierre le Chastel (Puy de Dôme) le 08/11 (StO)

Merci à l'ensemble des observateurs qui ont transmis leurs données.

Observateurs cités : Charles LEMARCHAND (ChL), Fabrice LANDRE (FaL), Jean-Pierre DULPHY (J-PD), Laure & Romary COURTOIS (L&RC), Pierre RIGAUX (PiR), Philippe MAILLET (PhM), René AUCLAIR (ReA), Romain RIOLS (RoR), Stéphane OLESZCZYNSKI (StO), Vincent MOLINIER (ViM), Yvan MARTIN (YvM).



Récits d'observations

Pierre RIGAUX



HERMINE

04/02/2006

Dans un pré vert, deux hermines blanches explorent les terriers de campagnols terrestres au milieu d'une soixantaine de vanneaux huppés en halte migratoire. les chasseuses au sortir des trous se montrent à chaque fois intéressées par les vanneaux qui restent très calmes, les surveillent et maintiennent systématiquement une distance minimale d'environ 2 mètres seulement, en faisant face ! Les hermines ne tentent rien sur les oiseaux, du moins pendant le quart-d'heure d'observation...

RENARD

13/02/2006

7h30, le couple de renards arrive dans le pré. Ils trottent ensemble, s'arrêtent pour se faire des mamours. Tous les deux frétilent et se cherchent du museau. Ils repartent ensuite, s'arrêtant à maintes reprises pour déposer leur marquage côte à côte, sans se soucier d'un troisième individu qui mulotte.

LOUTRE

13/02/2006

Après quatre heures d'affût cette nuit sur fond blanc de neige et à la faveur d'un ciel parfaitement dégagé sous la pleine lune, l'ombre chinoise enfin se montre : la loutre passe en trotinant au bord du ruisseau, change de berge d'un petit bond par dessus l'eau, disparaît dans le noir d'un virage et... c'est tout ! Je ne la retrouvai pas cette nuit.

07/03/2006

Une loutre passe lentement à la surface du plan d'eau, sort de mon champ de vision et réapparaît après quelques minutes. Elle plonge alors en montrant l'arrière-train qui bascule ; tout s'agite là-dessous avec bulles et remous pendant une trentaine de secondes... elle réapparaît à une dizaine de mètres de là, replonge... et ainsi de suite pour une peinarde séance de pêche d'un quart d'heure.

Elle émerge finalement avec un encombrant poisson qu'elle emmène vers la berge, sort de l'eau et s'installe derrière les branches basses d'un saule. En partie planquée, tout près de l'eau, elle commence à décortiquer l'animal et mange avec des mouvements de tête en arrière. Une corneille vient se poser au dessus. Le repas dure un bon quart d'heure au cours duquel la loutre regarde parfois autour d'elle, très tranquillement.

Comme un chat sous le tapis, elle se glisse enfin sous la surface, sans un bruit. La corneille vient sur les restes. Plus aucun remous, cette fois.



09/03/2006

Elle arrive tranquillement en surface à 6h50 pour une partie de pêche similaire à celle de l'avant-veille, mais sans sortir aucun poisson. A moins que ce ne soit pendant les quelques minutes où je ne l'ai plus vue sur le plan d'eau. La voilà ! Elle passe indifféremment à une vingtaine de mètres de quelques colverts tout aussi indifférents et se met à longer la berge très lentement, semblant arpenter les lieux, coups d'oeils par-ci par là. Elle plonge encore quelques fois avant de disparaître.

15/03/2006

A 150 mètres ce matin dans la longue-vue, je trouve une loutre sur un bout de végétation aplatie en train de décortiquer un gros poisson. S'appuyant dessus des deux pattes, elle tire et mange la peau par le côté de la gueule puis s'attaque à la chair. Le repas est très long, elle est insouciante, fait quelques pauses pour regarder ici ou là.

Une corneille puis deux autres viennent se poser à côté et s'approchent. La loutre n'y prête guère attention. Les quêteuses s'enhardissant, elle semble finalement gênée, recule en traînant la carcasse à elle et rentre peu à peu dans l'eau par l'arrière, jusqu'à disparaître sous la surface avec son butin ! L'eau est peu profonde ici. La pêcheuse ressort une dizaine de mètres plus loin avec son poisson et s'installe pour continuer de manger. Les corneilles sont restées sur les déchets.

La loutre termine tranquillement son repas et se glisse enfin sous l'eau. Elle émerge un peu plus loin dans la végétation où je la distingue seulement. Elle finit par s'installer là, au sec et bien cachée sur sa couche diurne, tout près de l'eau dans ce coin insoupçonnable...

20/03/2006

Là voilà ce matin à 6h30, en nage de surface. Elle explore le plan d'eau en portant une attention particulière à la végétation riveraine, alterne les inspections minutieuses et la nage rapide d'un point à l'autre. Cette recherche semble sans succès. La loutre s'en va et revient quelques fois avec son habitude amusante de tourner la tête de chaque côté en nageant tout droit. Elle fait quelques plongées apparemment infructueuses, fouille un peu par-ci par là avant de s'éclipser définitivement vers 7h30 à l'apparition lointaine... d'un humain ! Qui n'en aura jamais rien su, bien sûr...

CASTOR

Romary COURTOIS

Le 26 avril dernier, à 19H00, nous nous installons discrètement en bordure d'une boire de l'Allier. Objectif Castor, le vent est favorable pour ce lieu.

Nous attendons patiemment, en observant les ragondin, pas très discrets. Parfois, l'un d'entre eux laisse planer un doute, mais non, ce n'est pas le castor !

Comme à l'accoutumée, vers 20H00, enfin un individu apparaît à notre droite. Comme toujours, en le voyant nous songeons qu'il est impossible de le confondre avec le ragondin : son aisance à évoluer dans l'eau, sa posture, sa rapidité, tout le distingue du ragondin.

Il évolue dans notre direction, passe devant et s'arrête à notre hauteur, à 15m environ.

Ici les branches fraîchement écorcées nous avaient laissé supposer qu'il allait revenir ! Bien nous en a pris. Il se met à table et est rapidement rejoint par un deuxième individu. Ils évoluent dans les branches, se chamaillent un peu. Un individu s'est éloigné, l'autre s'est approché à quelques mètres. Il détecte notre odeur, et disparaît.



N'oubliez pas de nous transmettre vos observations régulièrement par le biais des fiches disponibles sur simple demande ou sur www.mammiferes.org afin que nous puissions en faire profiter le plus grand nombre! De belles observations risquent sinon de ne pas apparaître ici...

N'hésitez pas en outre à être précis sur le comportement. Ce sont ces petits commentaires qui font l'intérêt essentiel de cette synthèse (le renard voleur de poules, les poursuites de chevreuils, les jeux des renardeaux, etc.).

Enfin, nous sommes demandeurs de récits complets d'observations remarquables. Ces petits textes enrichissent remarquablement la synthèse des observations ainsi que l'article des petits carnivores d'Auvergne.

ATTENTION: Si vous avez chez vous le logiciel « Carto Exploreur » et que vous prenez le temps de saisir les coordonnées géographiques permettant de localiser vos données, merci d'utiliser les coordonnées UTM. C'est effectivement fastidieux, mais ce pourrait être d'un grand secours dans l'exploitation future de vos données. Merci.

Le chat forestier

René Auclair



Tous les mammalogistes de terrain savent que l'observation du chat forestier, dit « chat sauvage » (*felis sylvestris*) dans la nature est très hasardeuse. La confusion avec le chat domestique (*felis catus*) tigré et plus ou moins revenu à des mœurs sauvages ne peut que compliquer l'affaire, d'autant qu'il convient d'y ajouter l'hybridation. Pour la distinction, pas toujours possible, le meilleur critère reste l'aspect de la queue cylindrique, bien annelée de noir et dépourvue de ligne noire longitudinale chez le sylvestre. Les membres sont aussi plus forts et le pelage de couleur plus unie, jamais aussi tigré que chez le chat domestique.



Le 16 Janvier 2005, j'observe un chat de taille assez modeste (peut être une femelle?) en maraude dans une prairie riveraine de la forêt de Tronçais. Il est mis en fuite par mon arrivée sans doute pas assez discrète. L'allure générale le désigne assez bien comme *felis sylvestris*, mais la distance et la faible lumière laissent place au doute.

Le 17 mars, le hasard vient à mon secours en m'offrant la répétition de mon observation précédente. Un chat (le même?), se déplace lentement au même endroit et je peux m'en approcher à une petite centaine de mètres. Inquiet après avoir tourné la tête dans ma direction, il se dérobe en suivant le même itinéraire, mais plus lentement. Parvenu à la clôture, il grimpe au sommet d'un poteau de bois, se rétablit et plonge dans l'obscurité de la forêt. Qu'importe, durant environ deux secondes, il étale son dos et sa queue alignés en position verticale devant mes jumelles. Le critère principal, absence de raie noire sur sa grosse queue bien annelée est évident. De toutes les observations de chat dans la nature (forestiers et autres) c'est la première fois que j'ai la chance d'avoir une telle opportunité.

Le 31 mai à minuit, j'ai la vision d'un chat d'aspect forestier pris un instant dans les phares de la voiture au bord de la route qui longe cette prairie. Il peut s'agir du même animal, mais cette observation furtive ne prends de sens que dans la mesure où elle est préparée et consolidée pas celle du 17 mars.

2005 m'aura donc fourni 3 observations de chat forestier en 4 mois. Ma moyenne habituelle est plutôt d'une tous les 5 ans. Merci Felix!



En auvergne, la répartition du chat forestier n'est pas clairement définie, même si certains éléments laissent supposer qu'il est bien implanté dans les départements du Puy de Dôme et de l'Allier.

Au jour d'aujourd'hui, le GMA regroupe 9 données de chat forestier, toutes dans l'Allier et le Puy de Dôme. Trois données concernent des individus morts, dont l'identification par l'ONCFS ne laisse aucun doute. Trois individus trouvés morts sont en attente de confirmation par l'ONCFS, dont un trouvé dans le Cantal.

Le campagnol amphibie *Arvicola sapidus*

Pierre RIGAUX



Le campagnol amphibie *Arvicola sapidus*, parfois appelé campagnol aquatique ou rat d'eau, est le plus gros des 12 espèces de campagnols présents en France (Longueur tête + corps = 17-23 cm, queue = 10-14 cm, poids = 165-275 g). Comme eux, il est un rongeur de la famille des Muridés et de la sous-famille des Arvicolinés. Il est le seul de ces campagnols à être complètement inféodé au milieu aquatique.

Le campagnol amphibie est une espèce proche du campagnol terrestre *Arvicola terrestris* ; la confusion fut longtemps entretenue par le fait qu'*Arvicola terrestris*, outre sa forme fouisseuse, présente dans grande partie de son aire de répartition une forme aquatique aux mœurs similaires à *Arvicola sapidus*. Le campagnol amphibie *stricto-sensu Arvicola sapidus* est uniquement présent en France, Espagne et Portugal. Il présente une forme claire dans le sud de la Péninsule ibérique et une forme sombre dans le nord de l'Espagne et en France où on le trouve au sud-ouest d'une ligne reliant la Somme à l'Isère puis aux Alpes-Maritimes. Il habite les rives des cours d'eau lents, les zones humides, mares, étangs et lacs, de la plaine à 2600 m d'altitude. Sa répartition en Auvergne serait large, mais celle-ci et l'état régional de ses populations sont très peu connus.

Ce rongeur discret est actif de jour comme de nuit. La forme sombre a de petits yeux et de petites oreilles très velues et presque entièrement cachées dans une fourrure moins rase que celle des autres campagnols, de teinte foncée sur le dos et plus claire sur les flancs et le ventre. Bien que ne présentant pas d'adaptations morphologiques particulières à la vie aquatique, le campagnol amphibie nage et plonge aisément, et peut rester sous l'eau plusieurs minutes. *Arvicola sapidus* creuse dans la berge un terrier doté notamment d'une entrée submergée et d'une galerie aboutissant dans la végétation à un « réfectoire »,

espace où il consomme sa nourriture composée principalement de plantes aquatiques ou voisines de la berge, et parfois d'insectes, d'écrevisses, de poissons ou d'amphibiens. Le campagnol amphibie vit en petits groupes familiaux.

Ses prédateurs naturels sont principalement les carnivores liés aux milieux aquatiques comme le putois, la loutre d'Europe ainsi que certains rapaces. La saison de reproduction se déroulerait d'avril à septembre en France, avec trois ou quatre portées par an de 2 à 8 jeunes. Enfin notons que son impact sur le milieu et l'agriculture est négligeable ; *Arvicola sapidus* n'a jamais été mentionné comme étant susceptible de porter atteinte aux activités humaines.

Bien qu'encore commun dans certaines régions, le campagnol amphibie semble être en grave régression dans la plus grande partie de son aire de répartition. Les causes de ce déclin généralisé et étonnement rapide pour une espèce de rongeur à fort potentiel de reproduction ne sont pas clairement identifiées. On cite principalement la concurrence avec les gros rongeurs aquatiques introduits (rat musqué, ragondin), celle avec le rat gris, les campagnes d'empoisonnement de ces rongeurs, la concurrence avec le vison d'Amérique dans l'ouest de la France, le piégeage destiné aux mammifères classés nuisibles, et enfin la destruction des zones humides et l'artificialisation des cours d'eau et de leurs berges.

Le Campagnol amphibie est encore peu connu et n'est doté d'aucun statut de protection. La situation globale de cette espèce discrète est cependant extrêmement préoccupante. Présent naturellement dans trois pays seulement, le campagnol amphibie semble tout simplement menacé de disparaître.

Baudouin C., 1984. *Arvicola sapidus*, in Fayard A., Atlas des Mammifères sauvages de France, Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères, Paris : 162-163.

Cantuel P., 1960. Faune des vertébrés du Massif Central de la France - Contribution à l'étude de la biologie des régions altitudinales, Paul Lechevalier, Paris : 76-82.

Collectif, 1986. Atlas de répartition des mammifères dans l'Allier, l'Aveyron, le Cantal, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme, Centre Ornithologique Auvergne : 122-123.

Le Louarn H. & Quéré J.-P., 2003. Les rongeurs de France, faunistique et biologie, INRA éditions, Paris : 131-142.

Noblet J.-F., 2005. Sauvons le campagnol amphibie, Nature et Humanisme, 22 pp.

Saint Girons M.-C., 1973. Les mammifères de France et du Benelux (faune marine exceptée), Doin, Paris : 322-331.

Thévenin J.P., 1984. Le campagnol aquatique *Arvicola sapidus* Miller, 1908, in *Arvicola - Bulletin de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères I (1) : 24-26.*

L'association Nature & Humanisme a lancé une pétition à l'attention de la Commission Européenne et du MEDD afin de demander le classement du rongeur en espèce protégée.

Vous pouvez la demander auprès de l'association Nature & Humanisme
60 rue Paul Pouteil Noble 38250 VILLARD DE LANS
Tél : 04 76 94 12 01
Mel : mc.bouillon@voilà.fr



« L'affaire Blaireaux »

Romary COURTOIS



Suite à la tenue d'un concours de déterrage, du 25 au 28 mai 2006, à St Bonnet de Tronçais, dans l'Allier, suite également à la forte mobilisation des APN contre ce projet, il convient désormais de faire le point de l'encadrement de ce type d'activités, de la situation de l'espèce blaireau, et les perspectives à venir.

- Du point de vue légal.

Ce concours était tout à fait légal, puisque encadré par un arrêté ministériel de Janvier 2005.

Cet arrêté prévoit les dispositions relatives à l'organisation de concours de chiens. En outre, lorsqu'il s'agit de concours sur animaux vivants et sauvages, il doit s'organiser sur la période d'ouverture de la chasse du gibier visé. En l'occurrence, les deux arrêtés préfectoraux des départements de l'Allier et du Cher étaient illégaux puisqu'ils autorisaient le concours pour le blaireau et le renard. Or, à ces dates, la chasse au renard est fermée, seule la destruction par piège étant autorisée car il est nuisible. **La préfecture ne pouvait donc pas autoriser le concours pour le renard.** Il semblerait que le MEDD souhaite rapidement revenir sur cette « anomalie » en modifiant l'arrêté concerné...

En outre, ces concours n'étant pas des actes de chasse, il semblerait qu'il ne peut y avoir mise à mort des animaux poursuivis. C'est pour cette raison que la mise à mort a été interdite dans le cadre de ce concours. **La mise à mort ne devrait pas être autorisée, et il serait même judicieux que le MEDD le stipule explicitement dans le prochain arrêté.**

Pourquoi ne pas exiger au niveau national l'interdiction systématique de la mise à mort dans tout déterrage, sauf dégât constaté par un lieutenant de louveterie ?

- Du point de vue stratégique.

Notre forte mobilisation a manifestement porté un coup à l'organisation du concours et aux structures qui l'encadraient (l'AFESVT et l'ADD).

D'une part, par effet surprise, et d'autre part, par l'ampleur de la mobilisation.

Probablement plus de 3000 courriers reçus en préfecture, en l'espace d'un mois environ.

Diffusion médiatique très satisfaisante (France 3 région, France info, France Bleu Auvergne, RTL, Radio scoop, La Montagne, Charlie Hebdo, Le canard enchaîné, L'info...), diffusion qui d'ailleurs a largement dépassé le champ de compétence du GMA, heureusement relayé par la FRANE et plus largement, par FNE.

Notons aussi l'intervention de personnalités, dont en particulier Dominique VOYNET.

La conséquence de cette mobilisation est multiple. En tout premier lieu, le MEDD est intervenu auprès de la préfecture afin de demander la rectification de l'arrêté. La non mise à mort des animaux capturés a été exigée, probablement relativement à l'interprétation de la loi ci dessus.

Au sujet de l'interdiction de déterrer en domanial, nous n'en tirons pas de conclusions spécifiques, sinon que nous pourrions peut être extrapoler cette disposition sur toute la période de déterrage.

De manière moins officielle, la menace d'une manifestation, et l'impossibilité des RG à pouvoir se prononcer ou non sur son ampleur potentielle, a permis de maintenir la pression jusqu'au bout. Ce qui a été très positif pour nous, et pour les blaireaux, puisqu'il semblerait qu'il y ait eu beaucoup moins d'équipages présents. En ce sens c'est une victoire, et il n'est pas certain que l'organisation ait encore lieu dans le secteur dans l'avenir.

Signalons que le président de la Féd allier est vice président de la FNC. Ceci expliquant probablement

la réaction de la FNC par un communiqué tout a fait amusant et, en apparence, mal renseigné, dont le seul objectif était de présenter à un hypothétique média trop crédule et surtout à leurs nombreux adhérents, un « bloc », écologiste dangereux et efficace, qu'il faut combattre avec fermeté !

- Et à l'avenir ?

A l'avenir nous devons agir pour que le blaireau ne recule pas dans son statut (gibier et non plus nuisible depuis 1988).

Comme partout en France, il est gibier, chassable de l'ouverture à la fermeture générale (du 17/09 au 28/02 pour la saison prochaine). Cependant, sa chasse étant quasi impossible à tir, les chasseurs pratiquent le déterrage. Le déterrage est traditionnellement pratiqué au printemps. A l'échelon national, cette chasse est autorisée du 15 Mai à l'ouverture générale, couramment en septembre.

Plus spécifiquement dans l'allier, le déterrage est autorisé du 15 Mai au 15 Juillet.

Cette question est d'une actualité plus que brûlante, puisque c'est le 30 mai dernier que son statut a été rediscuté. En effet, le 30 mai, se tenait le CDCFS « gibier », au cours duquel est rediscuté le statut du blaireau.

Il convient donc de faire le point de ce qui s'y est dit cette année.

Rien ! Ou presque... Suite aux débats de l'année passée, la préfecture avait demandé à l'ONCFS de produire pour 2006, une étude aussi précise que possible, permettant de se faire une opinion de l'état des populations de blaireau. Ceci faisait suite à notre demande de ne pas détruire

une espèce que l'on ne connaît pas !

Il ressort de cette étude que: l'ONC connaît 366 terriers, mais il y en aurait 700.

De cette étude, il ressort que 30% des terriers ne seraient pas occupés. Du 70% restant, 30% n'auraient pas de jeune à l'élevage cette année. L'ONCFS se base sur les indices de présence (place de jeu, traces de griffes) pour attester ou non de la présence de jeunes, ce qui est extrêmement aléatoire.

La préfecture en tire la conclusion suivante : cette étude prouve que le blaireau se porte bien, le biotope étant en outre particulièrement favorable, rien ne peut empêcher son déterrage. L'ONCFS obtient donc le contraire de l'effet souhaité !

L'aspect « dégât » est immédiatement écarté, puisqu'il s'agit d'un gibier. En effet, étant gibier, il faut le réguler, comme tout espèces gibier, pour qu'il ne puisse pas pulluler, et faire des dommages sévères aux populations de lapins, selon la FDC. Signalons que dans l'Allier, le lapin est introduit en permanence par la FDC, et que ceci est un prétexte à toute sortes de destructions de prédateurs (et en particulier le putois).

Les dispositions de l'année dernière ont donc été reportées pour la prochaine saison (de Mai à Juillet). Et la FDC, fière de son imagination, explique qu'une chasse de printemps permet de prélever des jeunes, ce qui est moins dangereux que de prélever les adultes à l'automne...

Alors ? Que faire avec un débat aussi passionnant, ouvert et constructif ? Il semblerait toutefois que la préfecture soit sensible à cette pratique de la chasse. Le DDA en conclu que la situation doit évoluer vers une pratique plus ciblée sur les zones à dégâts, et non sur les terrains de sport préférés des déterreurs. L'an prochain, l'ONCFS comparera cartographies de population et cartographies de dégâts.

Rien ne sert de s'échiner, le débat du CDCFS ne sert à rien puisqu'il n'est pas objectif. C'est une affaire d'opinion : soit on aime le blaireau vivant, soit on l'aime mort, après déterrage ! C'est malheureusement vrai, et notre souhait de jouer la modération en tolérant cette activité, en acceptant le statut de gibier de cet animal ne nous apporte rien puisque un gibier, ça se régule !

Nous pourrions demander au niveau national :

- l'instauration d'un moratoire sur cette pratique dans l'attente d'informations précises sur l'état des populations et l'impact de ces pratiques.
- la mise en place de clauses spécifiques dans la pratique du déterrage (non mise à mort, sauf constat de dégât)
- Exiger auprès de l'ONF l'interdiction de cette pratique en foret domaniale.

Ce qui est certain, c'est que le GMA poursuivra son enquête blaireau et la sensibilisation de la population sur cette espèce, notre seul espoir de voir à long terme ces pratiques désuètes s'éteindre enfin.



Enquête blaireau :

N'oubliez pas que seule une connaissance aussi exacte que possible de l'espèce nous permettrait de faire levier et de répondre aux attaques en règle du monde de la chasse et du déterrage.

Cette connaissance, nous ne pouvons l'acquérir que si chacun d'entre vous participe à l'enquête Blaireau que nous vous proposons depuis bientôt un an.

A ce jour, le GMA n'a répertorié que 40 terriers. C'est très largement insuffisant, et nous espérons que chacun d'entre vous va remédier à cette lacune !

Pensez donc à télécharger la fiche descriptive sur www.mammiferes.org ou a nous en faire directement la demande et à nous faire part de votre terrier préféré. Un suivi annuel sera ensuite nécessaire.

L'objectif du GMA n'est pas de dilapider ces informations précieuses sur la place publique, mais de mettre en place un suivi de long terme permettant d'avoir un avis aussi juste que possible sur l'espèce et son comportement vis à vis des activités humaines...

N'oubliez pas : rien que dans l'allier, les déterreurs tuent entre 300 et 400 blaireaux par an... parce qu'il est gibier...

PARTICIPEZ !

Remarque : pour ceux ayant déjà participé, la fiche descriptive a été légèrement modifiée. Si vous déclarez de nouveaux terriers, utilisez la nouvelle.

Merci

Un réseau de compétences... Kezaco?

Depuis quelques mois, la FRANE crée un réseau de compétences et de ressources des bénévoles et salariés de ses associations membres et des personnes et associations extérieures, intervenant dans le domaine de l'environnement et souhaitant en faire partie.

Les objectifs

- Mieux se connaître.
- Mutualiser les compétences entre associations, en avoir une traçabilité pour augmenter la capacité de réponse aux demandes d'expertises.
- Crédibiliser les actions des associations en renforçant leur efficacité par la mobilisation rapide des compétences recherchées.
- Renforcer la notoriété et être reconnu comme des «experts».

La forme

- Une base de données de « personnes ressources » volontaires, créée à partir d'un recueil d'informations via un questionnaire, dans le respect de la disponibilité et de l'engagement souhaité par chacun.
- Une charte garantissant la sécurité de l'accès et de l'utilisation des données.

Actuellement, l'équipe de travail créée pour l'occasion a déjà réalisé le cahier des charges, la charte du réseau et l'outil de recueil des informations auprès des adhérents.

Le GMA fait partie de cette équipe et souhaite vivement voir ce projet réussir. De ce fait, nous vous enverrons probablement à l'automne un questionnaire type que vous aurez à remplir, si vous souhaitez faire partie de ce réseau.

Bon à savoir...

Le Conseil général du Puy-de-Dôme propose de mai à octobre, au titre des espaces naturels sensibles (ENS), des randonnées découvertes, accompagnées et gratuites, dans la forêt de la Comté.

Cette année, le Groupe Mammalogique d'Auvergne rejoint la LPO, l'ONF, Terre et Volcans, Chauve-Souris Auvergne et la Société d'Histoire Naturelle Alcide d'Orbigny, tous intervenants, dans le cadre de cette opération.

Pour discrets qu'ils soient la plupart du temps, les mammifères laissent souvent derrière eux, des indices attestant de leur présence.

Alors, si la curiosité vous gagne, n'hésitez plus et venez nous rejoindre à l'occasion d'une de ces sorties, au lieu de rendez-vous : *Maison Forestière – RD 225 (entre Vic-le-Comte et Sugères).*

- *A la rencontre des mammifères de la forêt – Samedi 26 août (après-midi)*
- *La forêt, refuge des mammifères – Samedi 21 Octobre (après-midi)*

Inscriptions obligatoires au 04.73.36.39.79 (de 14h à 18h)

BULLETIN D'ADHESION

2006

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : _____ Commune :
 Mèl :

L'adhésion est fixée à 10 € pour les individuels, 15 € pour les familles et 7 € pour les chômeurs, étudiants, etc.

Je règle : ❖ adhésion simple 10 € ou 15 € ou 7 €
 ❖ je fais un don supplémentaire de euro.

Je souhaite recevoir le bulletin « L'AFFUT »: par mail par courrier postal

Soit un total de :

Paiement par chèque à l'ordre du GMA.

Merci de nous retourner ce coupon à : GMA, Montcoquet, 03500 Monétay sur Allier.

assogma@mammiferes.org



Programme des formations

Samedi 2 Septembre **A la découverte du castor**

Sur la réserve du val d'allier. **Lieu à préciser**

En début d'après midi, découverte des indices de présence du castor, en soirée, affût sur le val d'Allier.

Rendez vous fixé à fin prévue vers 22H00.

INSCRIPTION INDISPENSABLE. Journée limitée à 10 personnes.

Contact: 04 70 44 67 90 ou 06 80 33 28 92.

Samedi 30 Septembre **Le campagnol amphibie**

Le GMA organise cette journée en prévision de travaux spécifiques sur cette espèce.

Cette journée sera consacrée à la découverte et la recherche des indices de présence, ainsi qu'aux techniques de capture à vocation scientifique.

Renseignements et inscription indispensable au 06 84 49 58 10.

Départ à 8h30, lieu à définir, vers Ceysat-Olby-Pontgibaud (63).

Samedi 7 Octobre **Brame du cerf**

Pour la deuxième année consécutive, le GMA vous propose l'incontournable sortie brame dans le Cézallier, dans des milieux ouverts propices à l'observation.

Les lieux exacts de rendez vous seront précisés sur notre site et vous seront rappelées par voie de mail.

Attention: lors du déroulement des formations, les participants restent sous leur entière responsabilité



Pour la protection des mammifères sauvages d'Auvergne

Montcoquet
03500, Monétay sur Allier

Messagerie : assogma@mammiferes.org

Bulletin de Liaison du Groupe Mammalogique d'Auvergne

Retrouvez le GMA sur www.mammiferes.org

Ont participé à la rédaction de ce numéro:

René AUCLAIR, Romary COURTOIS, Laure RIBOTTO et Pierre RIGAUX

COMPOSITION DU BUREAU:

Président: Romary COURTOIS
Vice président: Charles LEMARCHAND
Secrétaire: Magali BICHAREL
Trésorier: Magali BICHAREL

COMPOSITION DU CA:

Christophe EYMARD
Stéphan OLESZCZYNSKI
Laure RIBOTTO
Jean Christophe SAUTOUR
Valérie GUISSER